

Convention sur les armes à sous-munitions Réunion annuelle des États parties
16 septembre 2025 - GENÈVE
Déclaration générale du Canada

Merci, Monsieur le Président.

Au nom de la délégation canadienne, je tiens à vous exprimer notre gratitude pour la manière dont vous avez préparé les travaux de cette 13e réunion des États parties et pour les efforts déployés par les Philippines au cours de l'année écoulée en faveur de la Convention sur les armes à sous-munitions, notamment les activités de sensibilisation menées dans la région indo-pacifique pour promouvoir la Convention.

Je commencerai par dire que, comme beaucoup d'autres ici présents, le Canada est lié par ses obligations au titre de la Convention et que nous restons fermement attachés à cette convention. Cela inclut le fait de dénoncer publiquement l'utilisation des armes à sous-munitions. Le Canada est fier d'avoir été l'un des pays qui ont mené la lutte pour l'interdiction des armes à sous-munitions dans le monde entier et nous continuons de croire qu'elles ne devraient pas être utilisées. Nous sommes déterminés à mettre fin aux souffrances et aux conséquences durables causées par ces armes, en particulier sur les civils. Nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre des normes de la Convention, en particulier les résultats obtenus par les États parties dans la destruction de leurs stocks. Nous saluons également le travail acharné accompli par des agents de liaison pour l'égalité des sexes afin de favoriser l'intégration de la dimension de genre dans le contexte de la Convention.

Nous tenons à souligner que les États non-parties à la Convention sont légalement tenus de respecter les principes consacrés par le droit international humanitaire pendant les conflits armés, et cela s'applique à toutes les armes, y compris les armes à sous-munitions. Nous décourageons tous les États non-parties à cette Convention de se livrer au transfert, au stockage et à l'utilisation d'armes à sous-munitions.

Monsieur le Président,

Le Canada est fier que nous ayons atteint en 2024 un nouveau record annuel en matière de déminage des zones contaminées par des armes à sous-munitions. Cette nouvelle est en effet très attendue et bienvenue. Mais nous ne devons pas perdre de vue les défis qui restent à relever. Par exemple, 26 États et d'autres zones restent contaminés par les restes de ces armes. Nous sommes de plus en plus préoccupés par les allégations persistantes et l'utilisation d'armes à sous-munitions au cours de l'année dernière dans plusieurs régions du monde. En outre, aucun État partie n'est en voie de remplir ses obligations au titre de l'article 4 d'ici la troisième Conférence d'examen de la CCM en 2026. Ma délégation fera d'autres interventions sur l'universalisation et la transparence plus tard cette semaine. Nous ne pouvons manquer de féliciter tout d'abord Vanuatu pour son adhésion à la Convention, et nous appelons les autres États à franchir cette étape importante afin de contribuer à l'universalisation de la Convention.

Monsieur le Président,

Le Canada s'engage à soutenir et à encourager la collaboration avec de nombreuses organisations non gouvernementales et des représentants d'organismes internationaux afin de promouvoir l'inclusivité dans la mise en œuvre de la Convention. Les précieuses contributions de ces entités jouent un rôle crucial dans le renforcement de la norme contre les armes à sous-munitions et dans la création d'un environnement mondial exempt de l'impact destructeur de ces armes aveugles et inhumaines. En outre, nous soutenons tout particulièrement la participation des jeunes à cette Convention, et le Canada est fier de continuer à soutenir les efforts visant à faire venir des jeunes à Genève afin de former une nouvelle génération de praticiens capables de relever les défis posés par les armes à sous-munitions.

Je vous remercie.